

Procès-verbal d'installation du conseil municipal de la commune de LAIZÉ

Séance du 11 mai 2026

19 h 30 – salle du conseil municipal

Convocation par courriel en date du : 4 mai 2026

Début de la séance : 19 h 30 - Fin de la séance : 22 h 15

Le conseil s'est tenu sous la présidence du Maire, Philippe DEMOUSSEAU.

Étaient présents (dans l'ordre alphabétique) : Mesdames et Messieurs, Mikaël BAUDRAS, Anne-Laure BROCARD, Lucette DELETTRE, Philippe DEMOUSSEAU, Véronique DUCLOUX, Emilien GAUDET, Frédéric LANES, Isabelle MARTINS, Christophe PEPIN, Isabelle PERRIN, Bertrand PETIOT, Arnaud VALLERENT, Sylvie WAGNER, Damien WISLER.

Absents Excusés : Céline PHILIPPE

Absent(s) non excusé(s) : /

Quorum : 14 (8/15 requis)

Invités : Conseillers remplaçants : Mme Mélanie DECERTAINES, M. Nicolas LECLERC

ORDRE DU JOUR :

- Approbation du procès-verbal de la séance précédente ;
- Désignation secrétaire de séance ;
- Désignation des délégués du SIVOM Val de Saône-Mouge (annule et remplace délib. n°2026-16 du 20/03/2026) ;
- Délégation au maire (annule et remplace délib. n° 2026-15 du 20/03/2026) ;
- Constitution de la commission des marchés et appels d'offres (annule et remplace délib. n°2026-18 du 20/03/2026) ;
- Désignation d'un représentant auprès du GIP ARNiA ;
- SYDESL – Adhésion à un groupement de commandes pour l'achat d'énergies ;
- Organisation élections sénatoriales 2026
- Point personnel communal ;
- Point urbanisme ;
- Point état-civil ;
- Travaux et projets en cours ;
- Comptes rendus de réunions ;
- Informations diverses.



APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE PRECEDENTE

Le procès-verbal du conseil du 2 avril 2026 est adopté à l'unanimité.

DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Madame Lucette DELETTRE est nommée secrétaire de séance.

DELIBERATIONS

- La délibération n°2026-36, qui annule et remplace la délibération n°2026-16, porte sur la désignation des délégués du SIVOM Val de Saône-Mouge.

Il est prévu de désigner trois délégués titulaires et deux suppléants (et non trois titulaires et trois suppléants).

Le conseil a arrêté la liste suivante :

- Titulaires : Philippe DEMOUSSEAU, Christophe PEPIN (chargés du planning) et Isabelle PERRIN.
- Suppléantes : Sylvie WAGNER et Mélanie DECERTAINES.

- La délibération n°2026-37, qui abroge et remplace la délibération n°2026-15, porte sur les délégations accordées au maire par le conseil municipal.

Le point 14 est modifié comme suit, conformément à la demande de la préfecture : « *Engager, au nom de la commune, toute action en justice ou assurer sa défense dans les actions intentées contre elle, dans tous les cas, et conclure des transactions avec des tiers, dans la limite de 1 000 €.* »

- La délibération n°2026-38, qui retire la délibération n°2026-18 pour vice de forme porte sur la commission d'appel d'offres. Conformément à l'article L. 1411-5 du Code général des collectivités territoriales, la commission d'appel d'offres doit être exclusivement composée de conseillers municipaux en exercice.

Or, Mme DECERTAINES, désignée en qualité de remplaçante, ne remplit pas cette condition légale. Son intervention dans cette instance n'étant donc pas possible.

- Délibération n°2026-39 relative à la composition de la commission des marchés et appels d'offres. Cette décision vise à désigner les membres titulaires et suppléants conformément aux dispositions légales (articles L 1411-5 et L 1414-2 du CGCT), après avoir décidé à l'unanimité de procéder à un vote à main levée. La mise en œuvre est effective immédiatement, avec la nomination des trois membres titulaires (Isabelle Perrin, Frédéric Lanes, Arnaud Vallerent) et des trois suppléants (Mikaël Baudras, Damien Wisler, Christophe Pepin).

- Délibération n°2026-40 relative à la désignation d'un représentant auprès du GIP ARNia (Agence Régionale du Numérique et de l'Intelligence Artificielle). Cette décision vise à assurer la représentation de la commune au sein de ce groupement clé pour la transformation numérique et l'innovation publique, en conformité avec ses obligations statutaires. Sa mise en œuvre est effective dès l'adoption de la délibération, avec la nomination de Madame Isabelle PERRIN comme titulaire et



de Monsieur Frédéric LANES comme suppléant pour siéger à l'assemblée générale et aux instances décisionnelles du GIP.

- Délibération n°2026-41 relative à l'adhésion à un groupement de commandes permanent pour l'achat d'énergies (gaz et électricité) et les services associés en matière d'efficacité énergétique, coordonné par le Syndicat Intercommunal d'Énergie, d'Équipement et d'Environnement de la Nièvre (SIEEEN) sur le périmètre de la Bourgogne-Franche-Comté.

Cette décision vise à sécuriser la fourniture d'énergie pour la commune à compter de janvier 2028 pour le gaz naturel et janvier 2029 pour l'électricité, tout en bénéficiant de conditions tarifaires optimisées et d'un accompagnement technique. Sa mise en œuvre débutera dès la signature de la convention constitutive par le maire, suivie de l'intégration des points de livraison et de la collecte des données par les coordonnateurs désignés. Le groupement agira au nom de la commune pour les marchés, contrats et éventuelles actions juridiques liées

Elections sénatoriales

Le maire annonce aux conseillers les élections sénatoriales prévues cette année, avec un calendrier précis : publication de l'arrêté préfectoral le 27 mai, affichage en mairie et information du conseil le 3 juin, désignation officielle des délégués lors d'une réunion rapide le 5 juin (3 délégués et 3 suppléants), puis publication du tableau des délégués le 12 juin, avant les élections le 27 septembre.

Statistiques de sécurité publique

M. Frédéric LANES, adjoint en charge de la sécurité et de la tranquillité publique, a échangé avec les services de la gendarmerie, qui lui ont présenté un bilan des données pour l'année 2025 concernant notre commune.

Sécurité routière (2025) :

- Cinq accidents matériels, principalement dus à des pertes de contrôle de véhicules par des conducteurs seuls.
- Un accident corporel.
- Lieux des accidents en 2025 : route de Moranchin, route de Clessé, Blany.

Atteintes aux biens (vols) :

- En 2024, onze vols ont été recensés, contre douze en 2025.
- Parmi ces vols, on dénombre :
 - quatre cambriolages en 2024 ;
 - sept cambriolages en 2025.
- **Lieux des cambriolages en 2025** : route de Mâcon, rue du Reposoir, rue du Colombier, rue de Blany, rue de Fayolle.

La commission « Tranquillité publique » se réunira prochainement afin d'évaluer les principaux enjeux en matière de sécurité routière et de sécurité publique, et d'identifier des pistes de solutions.



Dossiers en cours

- 1- Nettoyage de l'école communale : Mise en place d'un protocole de nettoyage en collaboration avec le fournisseur de produits d'entretien et l'agent chargé des commandes de produits.
- 2- Agents techniques : Le contrat à durée déterminée du 3^e agent technique polyvalent va être renouvelé en vue de la création d'un poste à l'avenir.
- 3- Achat d'une machine à laver pour l'école : Des demandes de devis vont être effectuées.
- 4- Achat de réfrigérateurs pour la nouvelle buvette et la salle des associations de la maison Desroches : devis également en cours.
- 5- Vente de parcelles boisées sur la commune : À la suite d'une demande d'un notaire concernant plusieurs parcelles jouxtant la propriété communale, la commune souhaite exercer son droit de préemption.
- 6- Travaux rue du Commerce : Tous les réseaux d'eaux pluviales ont été repris. Pose des bordures en cours avec un surcoût le long de la place de la Fontaine (devis supplémentaire de 4 000 €) et pose de pavés en béton devant les entrées des habitations.
- 7- Toiture du local des associations place Carjeu : La reprise de la charpente et de la couverture est maintenant terminée.
- 8- Consommation électrique : À la suite du constat d'une forte augmentation de la consommation électrique dans les locaux communaux situés place Carjeu, le maire a adressé un courrier aux différentes associations occupant les lieux pour les alerter et leur demander la plus grande vigilance, afin d'éviter toute surconsommation et de préserver l'argent public.
- 9- Fermeture du réseau cuivre : Courrier reçu d'Orange informant que notre commune fait partie de la prochaine phase, avec l'ouverture d'un dialogue du 16 avril au 30 novembre 2026, puis le démontage du réseau cuivre.

POINT URBANISME

- 1 Permis de démolir ;
- 4 Déclarations préalables ;
- 1 Certificat d'urbanisme.

POINT ETAT-CIVIL

- 2 naissances hors de la commune ;
- 1 décès sur la commune.

ECHEANCES PASSEES

- **3 avril** : Rencontre préfecture pour clôturer la subvention fond de friches (Maison Desroches), le dossier est en cours de finalisation.
- **3 avril** : vernissage exposition Elise DELPIERRE, Colombier de GIVRY
- **7 avril** : Conseil Communautaire, Installation



- **9 avril** : Point sur l'organisation de la brocante du foyer rural (circulation, stationnement, sécurité)
- **9 avril** : PACS
- **9 avril** : Comité syndical du SIVOM Val de Mouge
- **11 et 12 avril** : Fête du pain au four de la Planche
- **15 avril** : Conseil communautaire
- **16 avril** : AG du CLEM
- **17 avril** : Rencontre président MBA/Maire de Mâcon
- **20 avril** : Rencontre Foyer Rural pour agencement rangement table de ping-pong
- **23 avril** : Conférence des maires, MBA
- **25 avril** : Réunion publique à 10h30 à la salle polyvalente
- **28 avril** : Conseil syndical du SIVOM Val de Mouge (Budget)
- **29 avril** : Rencontre avec des administrés dans le cadre d'une succession
- **29 avril** : Conseil Communautaire
- **30 avril** : Journée d'accueil des élus (maires et adjoints), AMF, Centre de Gestion, département 71 et Préfecture
- **4 mai** : Elections au SYDESL
- **5 mai** : Rencontre directrice, enseignante et ATSEM, pour point bilan
- **6 mai** : Conférence des maires MBA
- **7 mai** : Réunion planning du SIVOM
- **8 mai** : Cérémonie patriotique au monument avec la participation des élèves de CM1-CM2 très appréciée de tous.
- **8 mai au 10 mai** : Voyage du comité de jumelage à Batzendorf

ECHEANCES A VENIR

- **12 mai** : Visite et point sur les chemins communaux
- **13 mai** : Réunion de la commission Sécurité et tranquillité publique
- **14 mai** : Brocante au stade
- **15 mai** : Mariage à 15h
- **19 mai** : CAUE, paysagiste conseil pour aménagement de l'espace nature
- **20 mai** : Réunion des maires arrondissement de Mâcon avec la secrétaire générale de la préfecture
- **21 mai** : Réunion de la commission des finances
- **23 mai** : Invitation Club du Soleil, lancement saison.
- **23 mai** : Mariage à 14h
- **27 mai** : Réunion commission communication
- **30 mai** : Concours de pétanque HLS
- **31 mai** : Tarte flambée comité de jumelage
- **1 juin** : Rencontre du directeur du CLEM en Mairie
- **1 juin** : MBA commission habitat et politique de la ville
- **2 juin** : MBA réunion de présentation du Plan Local de l'Habitat (PLH)
- **4 juin** : Représentation Théâtre pour l'école à la salle polyvalente (installation le matin) ; l'ensemble du conseil est invité à la représentation
- **4 juin** : MBA commission collecte et valorisation des déchets
- **5 juin** : Conseil Municipal spéciale élections sénatoriales



- **5 juin** : Soirée des conscrits à la buvette du stade
- **6 juin** : Baptême républicain
- **9 juin** : Conseil d'école 18h
- **11 juin** : Visite de Mme Flore SEGUIN sous-préfète de Mâcon à la Mairie 11 heures
- **11 juin** : MBA conférence des maires
- **13 juin** : Vente de pizzas amicale Laique
- **17 juin** : Don du sang à Laizé à 13h
- **27 juin** : Kermesse Laiz'écoliers
- **3 juillet** : Barbecue des pompiers
- **6 juillet** : Prochain conseil municipal (proposition)

TRAVAUX REALISES

- Caniveaux au cimetière
- Drainage d'une partie humide au club du soleil
- Démontage d'un box à la salle polyvalente
- Création d'un massif à la croix de Blany
- Démontage des poteaux bois salle polyvalente
- Reprise des dauphins rue du commerce
- Entretien et tonte

INTERCOMMUNALITE

Le Maire présente les différentes réunions de début de mandat de Mâconnais Beaujolais Agglomération :

- 7 Avril : Installation du conseil communautaire
- 15 Avril : attribution des commissions
- Le Maire fait partie des commissions :
 - Habitat et politique de la ville
 - Prévention, collecte et valorisation des déchets
- 23 avril : conférence des maires : les élus ruraux demandent au Président de la MBA la rédaction d'un pacte de gouvernances pour définir la place des communes rurales au sein de l'agglomération
- Attribution des places dans les syndicats
- Le Maire fait partie des syndicats suivants :
 - SMET 71 (Syndicat Mixte d'Études et de Traitement des Déchets Ménagers)
 - PETR Sud Bourgogne (Pôle d'Équilibre Territorial et Rural)
- 29 avril Conseil communautaire vote du budget
 - Budget Principal Fonctionnement : 67 707 909 €
 - Budget Principal Investissement : 32 959 539€
 - 6 budgets annexes : 85 000 000 €
 - Budget global investissement et fonctionnement : 186 456 949€
 - Fonds de concours pour la commune de Laizé : voirie =61 779 € et développement local = 132 625 €
- 6 mai : conférence des maires spécifique : présentation des services de la MBA



TOUR DE TABLE ET POINTS DIVERS

- La commission « Voirie et chemins ruraux » va se réunir avec les agriculteurs et les viticulteurs afin de planifier l'entretien et la réfection des chemins ruraux pour les années à venir.
- La commission « Conseil des jeunes » se réunira au cours du mois de juin pour organiser et déterminer le règlement en vue d'une mise en place en septembre prochain.
- Remise de calculatrices aux élèves de CM2 : chaque année, le SIVOM offre des calculatrices aux élèves de CM2 qui entrent en 6^e l'année suivante. Une discussion sur le bien-fondé de cette remise de calculatrices a eu lieu durant la dernière réunion du comité du SIVOM. La décision sera prise par les co-présidents quant à la reconduction ou non de cette initiative. Le conseil est unanime : si le SIVOM ne reconduit pas cette remise, la municipalité prendra en charge l'achat des calculatrices pour les offrir aux élèves de CM2 de notre école. Cette cérémonie pourrait être organisée lors de la kermesse de l'école.
- Inauguration de la rue du Commerce à prévoir en septembre.
- Signalement de ruches situées à proximité d'un chemin de randonnée qui abritent des abeilles agressives lors du passage des piétons. La mairie devra se renseigner sur les obligations des propriétaires de ruches et tâchera d'avertir le propriétaire concerné dès qu'elle en aura connaissance.
- La municipalité envisage de se renseigner sur les possibilités d'adhérer à des achats groupés (énergie, mutuelle...) destinés aux habitants de la commune.
- Comme chaque année, les traitements des vignes ont repris, ce qui entraîne des inquiétudes chez certains habitants. La municipalité, en collaboration avec la chambre d'agriculture, souhaite échanger avec les viticulteurs exerçant sur la commune afin de revoir les normes et de communiquer auprès des administrés pour maintenir une bonne entente dans notre village viticole.
- Demande d'une personne souhaitant installer un food truck sur la commune. Les élus pourront recevoir cette personne afin d'échanger sur cette possibilité

Prochain conseil : lundi 6 juillet 2026 à 19 h 30

Signature du Maire

Philippe DEMOUSSEAU

Signature de la secrétaire de séance

Lucette DELETTRE

Adresse mail mairie : mairie@laize.fr

Site internet de la commune de Laizé : www.laize.fr

Télécharger l'application « IntraMuros » sur votre Smartphone pour suivre l'actualité de votre commune

Mention de Publication : L'ensemble des délibérations prises par le Conseil Municipal lors de cette séance est consultable à la mairie.

